

09 Question de Mme Katrin Jadin au ministre de la Défense sur "le mouvement syndical de la CSC mené devant l'État-major à Evere en date du 23 octobre 2008" (n° 8150)

09.01 **Katrin Jadin** (MR) : Le syndicat chrétien a organisé, le 23 octobre dernier, une action de sensibilisation et d'information devant l'État-major de la Défense, à Evere. Par ailleurs, la CSC annonce une sensibilisation du personnel de la Défense à l'échelle nationale. Avez-vous rencontré une délégation de la CSC dans ce cadre ? Quelles sont les causes de ce mouvement social au sein de votre département ? Avez-vous trouvé un accord avec les partenaires sociaux ? Le cas échéant, quelles sont les dispositions prises ?

09.02 **Pieter De Crem**, ministre (*en français*) : Mes collaborateurs et moi-même rencontrons régulièrement les organisations syndicales. J'étais au courant de la manifestation du 23 octobre dernier. Il est normal que les sensibilités soient différentes sans pour autant que ce mouvement social soit de la grogne sociale. J'espère aboutir au plus vite, en concertation avec les organisations syndicales, à un accord sectoriel portant sur les mesures à prendre dans le cadre de l'exécution de ma note d'orientation politique. Trois des quatre partenaires sociaux ont déjà approuvé ma proposition d'accord sectoriel, ce matin même.

09.03 **Katrin Jadin** (MR) : Pourquoi donc un des quatre partenaires n'a-t-il pas encore marqué son accord ?

09.04 **Pieter De Crem**, ministre (*en français*) : Nous ferons ce qu'il faut pour obtenir l'approbation des quatre représentations syndicales.

Le **président** : Si la CGSP n'a pas signé l'accord, il ne s'agit pas d'un accord sectoriel mais d'un simple engagement politique.

09.05 **Pieter De Crem**, ministre (*en français*) : Si trois organisations signent, ce sera 75 % des organisations syndicales avec lesquelles j'aurai un rapprochement direct. C'est ma volonté politique d'exécuter les dixsept points prévus.

Le **président** : C'est donc un engagement politique et non un accord sectoriel.

Het incident is gesloten. L'incident est clos.